

179

MEMO347

Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec

6211-12-007

Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec

MÉMOIRE

Présenté au
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Par
Luc Normandin
à titre de citoyen

Avril 2003

J'habite l'Acadie, j'y habite parce que j'aime la campagne quand elle est valloneuse, quand elle est variée, quand elle est changeante, tantôt boisée, tantôt en culture, tantôt peuplée d'animaux domestiques, tantôt grouillante de vie sauvage.

La semaine dernière, en me rendant au village (j'en profite pour utiliser ce terme avant qu'il ne soit trop tard), j'ai remarqué qu'un bout de boisé était en train de disparaître, au fond d'une terre tout près de chez moi. Ma première réaction en fut une de colère et en fait, cette colère perdure. Vous me direz que ce n'est pas ma terre, que le propriétaire peut en faire ce qu'il en veut de sa terre! En effet, si la proportion d'érables n'est pas assez grande pour que le boisé puisse être utilisé à des fins d'exploitation des produits de l'érable, il devient un bien négligeable et peut donc être rayé de la carte en toute impunité. (ceci m'a été confirmé par la Commission de protection du territoire agricole).

Le fait que le propriétaire de la terre ait le droit ou non de raser sa terre comme bon lui semble serait un moindre mal si on pouvait se fier à sa conscience environnementale. Il fut un temps où on voyait en "l'habitant" le garant de la nature, aujourd'hui on a souvent l'impression de faire garder ses moutons par le loup et ses poules par le renard.

Si on utilise fréquemment et depuis un certain temps la route 104 entre St-Luc et Laprairie et l'autoroute 10 entre Chambly et Brossard on réalise que tous les ans, de plus en plus de parcelles de boisés disparaissent. Et qui n'a pas remarqué l'augmentation des camions forestiers partout au Québec?

Les boisés ne comptent plus que pour 11% du territoire de la MRC du Haut-Richelieu et 17% de celui de la MRC de Rouville (si on exclut les collines montérégiennes). Ils abritent une faune et une flore qui disparaîtront au même rythme que ceux-ci.

Il semblerait que des entreprises de coupe sollicitent même les producteurs agricoles pour leur offrir leurs services. On sait aussi que souvent ces terres sont déboisées pour pouvoir épandre du purin importé d'autres régions.

Si la loi 23 sur le droit de produire ne s'appuie pas sur des critères tel le développement durable, cette loi devrait être complètement revue car de même qu'on ne laisse pas le volant entre les mains d'un enfant, on ne devrait pas laisser la nature entre les mains de l'industrie agricole qui n'en a que faire. Cette loi qui favorise l'industrie agricole au détriment du reste de la population, rurale ou touristique est un réel danger pour l'environnement et par le fait même le patrimoine paysager qui du reste aurait grand besoin d'un lifting.

Ce n'est pas parce que le pape du complexe agro-industriel (M.Pellerin de l'UPA) lance du développement durable à qui mieux-mieux (d'ailleurs en connaît-il vraiment la signification?) qu'on doit être rassuré, surtout quand on peut se demander s'il existe encore un ministère de l'environnement quelque part à Québec ou à Ottawa!

Ces boisés qui disparaissent ne reviendront jamais. L'endroit qu'on paysage et où on plante des arbres s'appelle un parc, pas un

boisé. Quand la campagne ne sera plus que de grandes étendues plates, n'aurons-nous pas honte de dire à nos enfants que dans notre temps, il y avait des endroits pleins d'arbres et diverses plantes qui servaient de refuge à toute une vie sauvage qui aura disparu faute d'habitat à cause de gens qui n'avaient que l'appât du gain comme motivation?

Le paysage est un bien collectif, gardons-en quelques miettes pour les générations futures. Un environnement sain, un beau paysage, une agriculture respectueuse sont autant de valeurs sûres propres à encourager le tourisme et une vraie qualité de vie.

N.B. Cette lettre a été écrite en janvier 2001 et a paru dans le Canada-Français et le Richelieu Agricole (Saint-Jean-sur-Richelieu). Étant donné que les boisés continuent à disparaître de façon honteuse, (d'ailleurs, pas moins de six boisés ont disparu à moins de dix minutes de chez moi depuis sa parution.) j'en profite pour la rendre publique à nouveau (elle a paru dans La Presse du dimanche le 16 février 2003).

Luc Normandin, citoyen

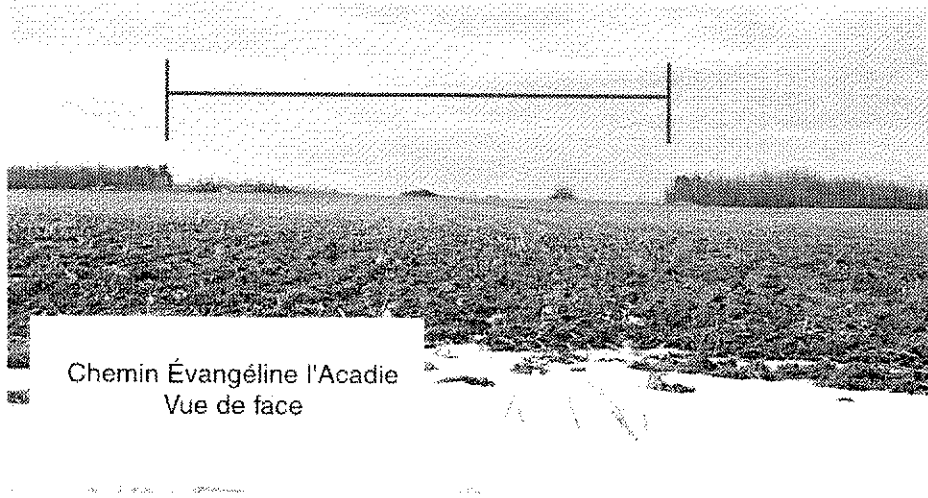


Laprairie rte 104
Vue frontale



Laprairie rte 104
Vue oblique

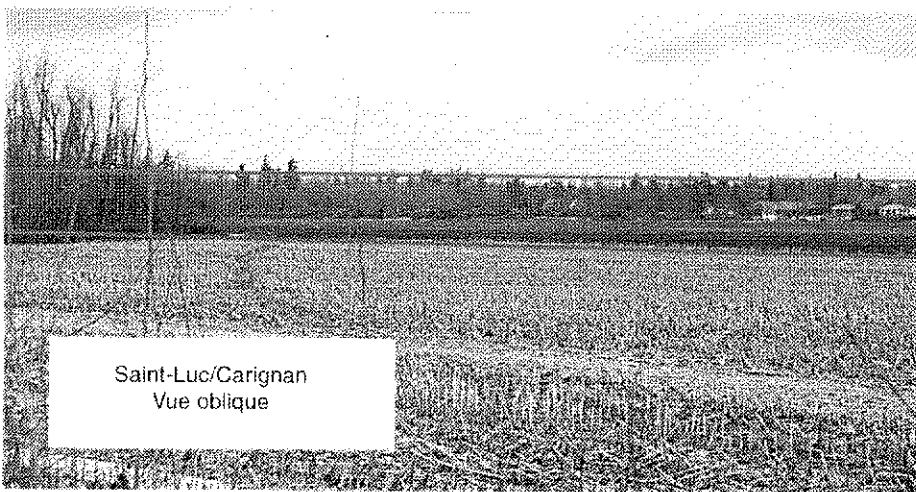




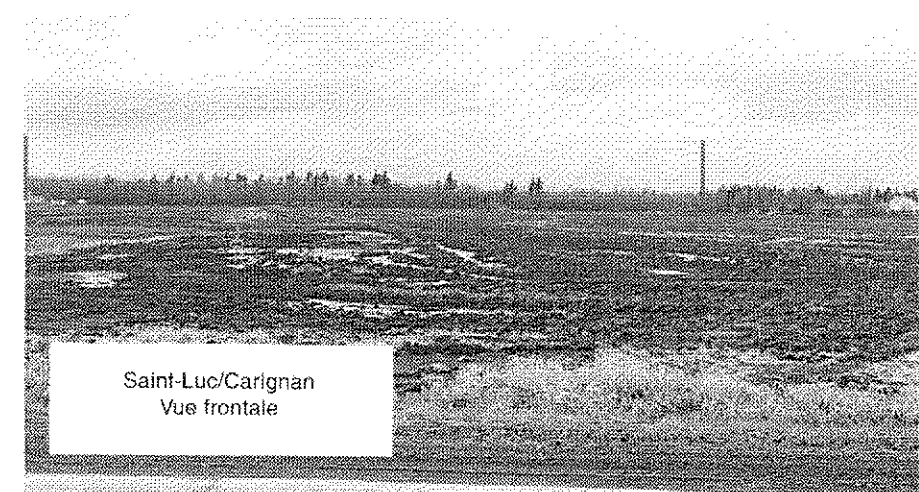
Chemin Évangéline l'Acadie
Vue de face



Chemin Évangéline l'Acadie
Vue oblique



Saint-Luc/Carignan
Vue oblique



Saint-Luc/Carignan
Vue frontale



Cette section
maintenant déboisée

Saint-Luc
Chemin Grand-pré